

## Un budget responsable pour améliorer la qualité de vie des citoyens

**Brossard, le 11 décembre 2018** – La mairesse de Brossard, Doreen Assaad, accompagnée de la conseillère municipale et présidente du comité des finances, Julie Bénard, ont présenté le budget de fonctionnement 2019 de la Ville lors d'une assemblée publique extraordinaire tenue le 11 décembre. Totalisant 172 862 320 \$, le budget adopté par le conseil municipal représente une hausse de 3,9 % par rapport à celui de 2018 (166 069 672 \$). Le compte de taxes des contribuables brossardois subira une légère augmentation de 1,5 % en moyenne, une variation en deçà de l'indice des prix à la consommation (IPC) qui se situe à 2 %.

La hausse du budget est notamment due à certaines responsabilités additionnelles touchant la construction de nouvelles rues et celle du Complexe aquatique, à la quote-part versée à l'agglomération de Longueuil, à la collecte des résidus alimentaires et à l'indexation du coût de déneigement.

« Le conseil municipal entame cette année avec optimisme en livrant un cadre financier qui répond aux besoins et aux préoccupations des citoyens. Ce budget nous permettra de poursuivre ce qui a été entamé et de proposer de nouveaux projets comme par exemple la revitalisation de certains parcs, la modernisation de la Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage et la mise en place d'une politique de participation citoyenne », a déclaré la mairesse Assaad.

### Taux de taxation parmi les plus bas

La taxation 2019 repose sur un nouveau rôle d'évaluation 2019-2021 dont la valeur moyenne a augmenté de plus de 5,8 %. Les hausses les plus imposantes sont constatées pour les unités d'habitation de plus de six logements et pour les maisons unifamiliales avec des hausses respectives de 10,6 % et 7,2 %.

Pour leur part, les unités d'habitation condominium ont augmenté en moyenne de seulement 2,1 %. L'effet d'un nouveau rôle d'évaluation a pour effet de répartir différemment la charge fiscale. Ainsi, malgré une hausse moyenne de 1,5 % du compte de taxes, plus de 44 % des propriétaires résidentiels verront leur compte de taxes maintenu ou réduit.

Avec un taux de taxe foncière qui se situe parmi les plus bas au sein de villes comparables, et avec un niveau d'endettement inférieur à celui des villes de même taille, Brossard se positionne avantageusement en continuant d'offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible. Pour une maison unifamiliale moyenne dont la valeur est de 397 594 \$, le compte de taxes moyen est de 2 935 \$.



## **Programme triennal d'immobilisation**

Du côté du programme triennal d'immobilisations (PTI), d'importants projets sont prévus pour un montant total de 188,1 M\$ sur un horizon de trois ans. Des sommes allouées, 131,7 M\$ iront aux infrastructures, 30,1 M\$ aux bâtiments, 19,6 M\$ aux parcs, 5,1 M\$ à divers équipements et 1,6 M\$ aux technologies de l'information.

« Nous nous sommes longuement attardés à bien identifier les besoins des citoyens et à dresser l'inventaire des projets et des équipements qui permettraient d'assurer le développement harmonieux de la Ville. Notre autre préoccupation a été d'élaborer un PTI dont les différentes constituantes contribueraient à offrir aux Brossardois des services à la hauteur de leurs attentes », a indiqué Julie Bénard, conseillère municipale et présidente du Comité des finances.

« À l'aube de la deuxième année de son mandat, le conseil municipal entend poursuivre sa gestion transparente et rigoureuse des deniers publics, et ce, avec le soutien de l'administration. Les élus sont enthousiastes de continuer leur travail auprès des citoyens et ils se sont donné les moyens, avec ce budget, de positionner Brossard au sein des villes où la qualité de vie se situe parmi les meilleures », a conclu la mairesse Assaad.

Les détails du budget 2019 de la Ville de Brossard sont disponibles à **[brossard.ca/budget2019](http://brossard.ca/budget2019)**.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311